

AVIS N° 211 - 2019 / BRVM / DG

TPTG 6,90 % 2018-2023

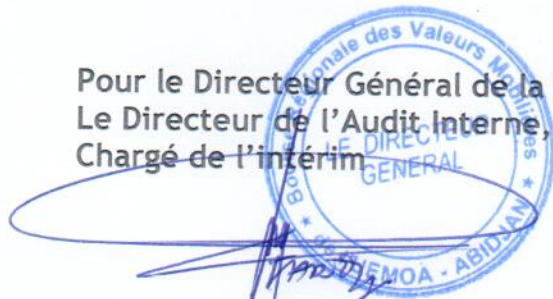
RADIATION DE LA COTE

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que l'emprunt obligataire "TPTG 6,90 % 2018-2023" faisant l'objet d'un remboursement anticipé total le 26 janvier 2020, ledit titre (symbole : TPTG.O1) sera radié de la cote à l'issue de ce remboursement anticipé.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays membre de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 26 décembre 2019

Pour le Directeur Général de la BRVM,
Le Directeur de l'Audit Interne,
Chargé de l'intérim



Thierry NADJO

x
AK